

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

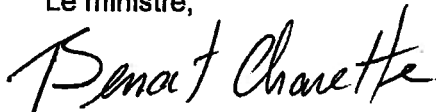
Le 24 septembre dernier, la députée de Marie-Victorin inscrivait au feuilletton une question écrite concernant la possibilité de remettre sur pied le programme de mise à la ferraille de vieux véhicules « Faites de l'air » ou à développer un nouveau programme équivalent.

Comme annoncé le 18 juin 2019, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a entrepris un grand chantier de consultation afin d'élaborer le prochain Plan d'électrification et de changements climatiques. Ce Plan guidera l'action du Québec pour la prochaine décennie et il proposera des mesures pragmatiques, efficaces et mesurables qui favoriseront l'économie et la lutte aux changements climatiques. Elles permettront au Québec de demeurer un leader de la lutte contre les changements climatiques.

Les priorités en termes de mesures liées au parc de véhicules, incluant une action qui pourrait toucher la mise à la ferraille de vieux véhicules, seront déterminées en fonction de leur potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de leur contribution à la cible de réduction de 2030.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Benoît Charette

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503